

AU NOM DE LA BEAUTÉ
L'ENGAGEMENT DURABLE GUERLAIN



- BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE -



Suite à la parution du décret n°2011-829 du 11 juillet 2011, il est obligatoire, pour les entreprises de plus de 500 salariées en France, de réaliser un bilan des gaz à effet de serre (BGES) accompagné d'un plan d'actions à mettre en œuvre sur les 3 années suivant l'élaboration de ce bilan.

Deux types d'émissions sont pris en compte dans ce BGES :

- Les émissions directes qui sont celles induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, etc.) des installations propres à l'organisation : bâtiments, machines de production, véhicules, autres installations, etc.
- Les émissions indirectes qui sont associées à la consommation d'énergie (électricité, chaleur, froid, etc.), à leur transport et à leur distribution.

Guerlain SA est donc concerné par ce bilan, réalisé en interne depuis 2007. Les données présentées dans ce document concernent l'année 2011.

La société Guerlain SA regroupe :

- Le siège social, situé à Levallois-Perret, Hauts-de-Seine
- Le site de production de produits cosmétiques de Chartres, Eure-et-Loir
- Le site de production de produits de parfumerie d'Orphin, Yvelines
- Les boutiques traditionnelles de Paris

**Tableau du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la société
Guerlain SA**

			Valeurs calculées							
Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES
			CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO ₂ e)	CO ₂ b (tonnes)	Incertitude (t CO ₂ e)	Total (t CO ₂ e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 025	0	0	0	1 042	0	52	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	189	0	0	0	190	14	19	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	89	0	27	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous total			1 214	0	0	0	1 321	14	98
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	788	0	95	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sous total			0	0	0	0	788	0	95
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	181	2	0	0	245	-14	15	0
	9	Achats de produits ou services	-	-	-	-	-	-	-	-
	10	Immobilisations de biens	-	-	-	-	-	-	-	-
	11	Déchets	-	-	-	-	-	-	-	-
	12	Transport de marchandise amont	-	-	-	-	-	-	-	-
	13	Déplacements professionnels	-	-	-	-	-	-	-	-
	14	Franchise amont	-	-	-	-	-	-	-	-
	15	Actifs en leasing amont	-	-	-	-	-	-	-	-
	16	Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-
	17	Transport des visiteurs et des clients	-	-	-	-	-	-	-	-
	18	Transport de marchandise aval	-	-	-	-	-	-	-	-
	19	Utilisation des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-
	20	Fin de vie des produits vendus	-	-	-	-	-	-	-	-
	21	Franchise aval	-	-	-	-	-	-	-	-
	22	Leasing aval	-	-	-	-	-	-	-	-
	23	Déplacements domicile travail	-	-	-	-	-	-	-	-
	24	Autres émissions indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total			181	2	0	0	245	-14	15	0

L'ensemble des données collectées sont issues d'un reporting environnemental annuel réalisé sur chaque site de la société Guerlain SA. Les données sont issues des fournisseurs et prestataires et ne comportent pas d'incertitude.

L'incertitude inhérente aux facteurs d'émissions représente 9 % du résultat total affiché précédemment.

Plan d'action 2014-2020

Emissions directes et émissions indirectes associées à l'énergie

- Recherche de solutions d'optimisation thermique
- Maintenance préventive des équipements
- Optimisation des éclairages dans les boutiques et prise en compte de la performance énergétique dans le développement de nouveaux points de vente
- Intégration de notre démarche d'éco-conception pour l'ensemble de nos produits

Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

- Modernisation de la flotte de véhicules de fonction (seuil maximal d'émissions de CO₂, véhicules hybrides, électriques, etc.)
- Formation des collaborateurs à la conduite souple et à la sécurité routière
- Installation de bornes de rechargement pour favoriser l'équipement de véhicules électriques

